

- 8) **Bureaux de l'agriculture du Commonwealth**
 Pour l'année financière 1980-1981, le Canada a convenu de verser 580 000 \$, ce qui représente 20 p. 100 d'un budget total de 3 millions de dollars. Vingt-sept pays du Commonwealth versent des contributions volontaires. (Crédits du ministère de l'Agriculture)
- 9) **Service juridique consultatif du Commonwealth**
 Les contributions sont volontaires. Pour l'année financière 1980-1981, le Canada a versé 10 000 \$ au bénéfice de ce service. (Crédits de l'A.C.D.I.)
- 10) **Institut de sylviculture du Commonwealth**
 Les contributions sont volontaires. Le Canada a convenu de verser 8 000 \$ à l'Institut au cours de la période 1980-1981. (Crédits du ministère de l'Environnement)
- 11) **Comité scientifique du Commonwealth**
 Vingt-deux pays du Commonwealth y versent des contributions volontaires. Le Canada a versé 94 000 \$ pour l'année financière 1980-1981, ce qui représente 18 p. 100 d'un budget total. (Crédits du département d'État chargé des Sciences et de la Technologie)
- 12) **Conseil des transports aériens du Commonwealth**
 En 1980-1981, le Canada a versé 56 000 \$ au Conseil, ce qui représente 18 p. 100 d'un budget total de 312 000 \$. La quote-part des membres est déterminée selon le barème appliqué aux contributions versées au Secrétariat du Commonwealth. Trente-deux membres du Commonwealth y contribuent. (Crédits du ministère des Affaires extérieures)
- 13) **Conseil consultatif du Commonwealth pour la recherche aéronautique**
 Pour l'année financière 1980-1981, le Canada a versé 8 400 \$ à ce conseil, ce qui représente 26 p. 100 du budget total. Huit pays du Commonwealth y contribuent. (Crédits du Conseil national de recherches du Canada)
- 14) **Commission des sépultures de guerre du Commonwealth**
 Au cours de l'année financière 1980-1981, le Canada a versé 2 630 329 \$, soit 10 p. 100 d'un budget total de près de 30 millions de dollars. Les contributions sont évaluées selon le nombre de sépultures qu'un membre possède. (Crédits du ministère des Affaires des anciens combattants)

Nota : Pour l'année financière 1980-1981, le gouvernement canadien, par le biais des Affaires extérieures ou d'autres ministères, a versé plus de 19 millions de dollars aux organismes susmentionnés. (Les contributions — de plus de 330 millions de dollars — versées au titre de l'aide bilatérale à des pays du Commonwealth au cours de l'année financière 1980-1981, ainsi que les fonds accordés aux Banques africaine et asiatique de développement et à la Banque de développement des Caraïbes, ne sont pas compris dans ce montant.)